



ÉCLIPSE QUESTIONS / RÉPONSES

1. Si j'ai répondu sera présent seulement en avant-midi et que mes enfants sont marcheurs, pourront-ils partir seul pour la maison à 11 h 35?

Oui, les élèves marcheurs pourront quitter seuls pour se rendre à la maison.

2. Est-ce qu'ils pourront quitter pour marcher seuls avant 13 h 45?

Les élèves ne pourront quitter seuls après 11 h 35.

3. Est-ce que des lunettes spécialisées sont disponibles pour les enfants ?

Des lunettes certifiées seront remises à l'ensemble des élèves, qu'ils demeurent à l'école ou qu'ils quittent pour regarder l'éclipse en compagnie de leur parent.

4. Est-ce possible de remettre les lunettes aux enfants s'il veulent regarder à la maison?

Les élèves qui seront absents toute la journée du 8 avril recevront les lunettes le vendredi 5 avril.

5. Est-ce que mon enfant pourra apporter ses propres lunettes ?

Non, seules celles fournies par l'école pourront être utilisées.

6. Si on inscrit notre enfant pour venir le chercher à 16h40, pouvons-nous venir le chercher vers 16h15?

Il est possible de venir chercher votre enfant dans l'école entre 15 h 30 et 16 h 40. Ceux-ci seront au gymnase.

7. Est-ce que l'école va organiser une activité d'observation d'éclipse pour les élèves qui restent à l'école ?

Les élèves sortiront avec un adulte sur la cour entre 14 h 15 et 15 h 15 pour observer l'éclipse. Conformément aux consignes données par le Centre de service, les élèves ne pourront pas observer l'éclipse totale.

À la cloche, les élèves qui demeurent à l'école et qui ne vont pas au service de garde seront dirigés vers le gymnase où ils pourront regarder un film sous la supervision d'adultes de l'école.